

THE HONOURABLE SHARON NICKLAS
CHIEF JUSTICE
ONTARIO COURT OF JUSTICE

1 QUEEN STREET EAST
SUITE 2300, BOX 91
TORONTO, ONTARIO M5C 2W5



L'HONORABLE SHARON NICKLAS
JUGE EN CHEF
COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO

1, RUE QUEEN EST
BUREAU 2300, CASE 91
TORONTO (ONTARIO) M5C 2W5

TELEPHONE/TÉLÉPHONE (416) 327-0612
FAX/TÉLÉCOPIEUR (416) 326-4787

Le 28 février 2025

L'honorable Doug Downey
Procureur général de l'Ontario
McMurtry-Scott Building
720, rue Bay, 11^e étage
Toronto (Ontario) M7A 2S9

Monsieur le ministre Downey :

Objet : Rapport annuel au procureur général

Conformément à l'article 51.10.1(4) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*, j'ai le plaisir de présenter mon rapport annuel sur les programmes de formation de la Cour de justice de l'Ontario pour l'année civile 2024.

La Cour de justice de l'Ontario s'efforce de développer et de maintenir des compétences professionnelles et une sensibilisation aux questions sociales, et d'encourager l'évolution personnelle grâce à son plan de formation destiné tous les juges. Notre plan de formation continue peut être consulté ici : [Plan de formation continue pour les juges](#).

Les juges participent à des programmes annuels créés par la Cour de justice de l'Ontario, ainsi qu'à d'autres programmes de formation proposés par des organisations et des associations comme l'Institut national de la magistrature et l'Association canadienne des juges des cours provinciales. Cette formation continue annuelle est proposée à tous les juges, mais j'ai aussi mis en place en 2024 quatre (4) programmes pour les juges nouvellement nommés, conformément à l'article 51.10.1(3) de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*. Ces programmes, ainsi que les autres programmes de formation offerts en 2024, sont détaillés dans l'annexe ci-jointe.

La sensibilisation aux questions sociales est intégrée à notre formation judiciaire. Nos programmes continuent d'inclure des séances visant à doter les juges d'une compétence culturelle, de les sensibiliser à une partialité inconsciente, à la violence entre partenaires intimes, au contrôle coercitif, au droit en matière d'agressions sexuelles, à la discrimination et au racisme envers les Noirs et les Autochtones, et à l'expérience des populations vulnérables surreprésentées dans le système de justice pénale.

Pour compléter cette formation judiciaire, de concert avec notre Comité sur l'équité, la diversité et l'inclusion, nous avons enregistré une vidéo d'une conversation franche entre notre juge en chef adjoint et un éminent professeur de sociologie au sujet des origines du Mois de l'histoire des Noirs, de son importance durable, des réalisations marquantes des Noirs et de la voie à suivre. Nous avons également enregistré une vidéo dans laquelle deux de nos juges mettent en scène le scénario d'une affaire réelle pour appliquer les principes énoncés par la Cour d'appel de l'Ontario dans l'arrêt *R. c. Morris*.

À l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, en collaboration avec notre Comité consultatif sur les initiatives autochtones, nous avons rassemblé plusieurs ressources afin d'offrir de nombreuses opportunités d'autoapprentissage sur divers sujets. Nous avons également créé des opportunités d'apprentissage par l'expérience en dressant la liste des événements communautaires régionaux ayant eu lieu le 30 septembre 2024, afin d'approfondir notre compréhension de l'héritage des pensionnats indiens et de la façon dont il continue d'affecter les peuples autochtones au Canada.

De plus, en décembre 2024, nous avons invité plus de 40 organismes provinciaux à participer à un forum sur les services sociaux et communautaires, afin de solliciter et de recevoir leurs commentaires sur notre formation des juges et nos pratiques judiciaires. Dans le cadre de ce forum, nous avons recueilli des renseignements précieux et utiles auprès de personnes qui travaillent en étroite collaboration avec les populations vulnérables de l'Ontario.

Je suis très fière des efforts que nous avons déployés pour offrir à nos juges un accès à une solide formation initiale et continue au cours de l'année dernière, et nul doute que l'année 2025 sera elle aussi couronnée de succès.

Sincères salutations,



SHARON NICKLAS
Chief Justice / Juge en chef
Ontario Court of Justice / Cour de justice de l'Ontario

ANNEXE

CALENDRIER DES PROGRAMMES DE FORMATION 2024

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
23–26 janvier 2024	<p>Interne : Programme à l'intention des juges débutants</p> <p>Ce programme unique a été conçu pour les juges qui ont été nommés depuis quatre à six ans.</p> <p>La séance comprenait :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Compétences en résilience pour la pratique judiciaire</i>• <i>Le juge actif</i>• <i>Prise de décisions de qualité</i>• <i>Vue d'ensemble du jugement et de la prise de décisions, notamment le prononcé de jugements oraux et écrits</i>	55
7–9 février 2024	<p>Interne : Institut du développement de la magistrature – Droit de la famille</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Présentations rapides : Cautionnement pour dépens, Interdiction de motions sans autorisation; Ordonnances de sursis et levée des sursis; Divulgence des dossiers de protection de l'enfance</i>• <i>Théorie de la médiation et compétences pour les juges</i>• <i>Arrangements parentaux dans des dynamiques familiales complexes. Cette séance a inclus la participation de présentateurs ayant un vécu expérientiel et d'un thérapeute familial, et visait à apporter une perspective clinique dans la détermination des arrangements parentaux, notamment en cas de violence entre partenaires intimes</i>• <i>Nouveautés sur le Bureau de l'avocat des enfants</i>• <i>Enlèvements internationaux et déplacements illicites d'enfants. Cette séance portait sur la question de la violence entre partenaires intimes dans le contexte des enlèvements d'enfants.</i>• <i>Nouveautés de la loi sur le droit au déménagement. Une partie des enjeux abordés dans cette séance concernait les situations où la violence entre partenaires intimes a une incidence sur le déménagement</i>• <i>DivorceMate : problèmes particuliers liés aux aliments pour enfants et conjoints</i>	62

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sujets d'actualité</i> 	
19–22 mars 2024	<p>Interne : Conférence des juges administratifs locaux</p> <p>Ce programme unique a été conçu pour les juges administratifs locaux, et offre l'occasion de discuter du leadership judiciaire et des compétences administratives pertinentes pour leur rôle. Une partie de la conférence a été consacrée à une collaboration avec les coordonnateurs de procès pour discuter des initiatives des tribunaux et des pratiques exemplaires.</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Causerie : le leadership en période de changement</i> • <i>Valeurs judiciaires et vision de la CJO</i> • <i>Mode de procédure en matière criminelle</i> • <i>Une relation fondamentale – Le coordonnateur du procès (CP) et le juge administratif local (JAL)</i> • <i>CP et JAL – Les fondements de la relation</i> • <i>Les CP et les JAL – Collaborer sur l'établissement du calendrier et pratiques exemplaires – Explorer différentes approches; transformer les principes en pratiques</i> • <i>Les CP et les JAL – Collaborer sur les pratiques exemplaires – Regarder vers l'avenir</i> • <i>Le nouveau manuel du JAL</i> • <i>Collaboration avec vos collègues et vos partenaires du ministère du système judiciaire en tant que JAL</i> • <i>Bien-être et leadership de la magistrature : résilience, santé mentale et bien-être des juges de la CJO</i> 	45
8–12 avril 2024	<p>Externe : Séance de terminologie juridique en français pour les juges francophones</p> <p>Ce programme est offert aux juges bilingues.</p>	15
14–19 avril 2024	<p>Externe : Programme de formation de l'ACJCP pour les juges nouvellement nommés **</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ma vie en tant que personne autochtone</i> • <i>Procédure et preuve concernant le Voir-Dire – Résumé du rejet des requêtes frivoles</i> • <i>Ouï-dire – Approche fondée sur des principes</i> • <i>Confessions : règle de common law et droit à un avocat</i> 	17

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Témoignage de l'enfant</i> • <i>Article 9 – Charte canadienne des droits et libertés</i> • <i>Paragraphe 24(2) de la Charte canadienne des droits et libertés</i> • <i>Préautorisation judiciaire : enjeux spécifiques aux juges de la cour provinciale</i> • <i>Évaluation des faits, crédibilité et doute raisonnable</i> • <i>Agressions sexuelles – Éléments essentiels – Consentement</i> • <i>Déclarations antérieures – compatibles et incompatibles</i> • <i>Évolution de la preuve numérique</i> • <i>Détermination de la peine</i> • <i>Infractions liées à la conduite d'un véhicule avec des facultés affaiblies</i> 	
22–24 mai 2024	<p>Interne : Assemblée générale annuelle conjointe de la Cour de justice de l'Ontario et de l'Association des juges de l'Ontario</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La gestion des procès à l'ère des distractions</i> • <i>Nouvelles demandes civiles portées dans votre tribunal</i> • <i>Relever un défi. Cette séance interactive portait sur les préjugés inconscients et la discrimination raciale, ainsi que sur les récentes évolutions de la jurisprudence</i> • <i>Le verdict sur ChatGPT – L'IA générative pour les juges</i> • <i>Déséquilibres de pouvoir : éviter les résolutions au détriment d'une partie</i> • <i>Droit criminel : sujets d'actualité en lien avec l'article 11(b) – À vous de juger</i> • <i>« Parlons franchement » : le nouveau dossier de la Cour de la famille</i> • <i>Surmonter les obstacles – Ma vie dans le droit. Conférencier principal – L'honorable juge Hugh Fraser</i> 	249
3–7 juin 2024	<p>Interne : Nouveau programme d'orientation pour les juges **</p> <p>Ce programme est une introduction à la fonction de magistrat et est conçue pour accompagner la transition du rôle d'avocat à celui de juge.</p>	17

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
	<p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ce que signifie être juge : valeurs, vision du système judiciaire, indépendance judiciaire et pouvoir discrétionnaire</i> • <i>Transition du barreau à la magistrature et éthique judiciaire</i> • <i>Bien-être des juges : compétences en résilience des magistrats</i> • <i>Devenir un juge culturellement compétent : limiter les préjugés culturels et atteindre l'équité. Cette séance interactive, présentée par un éminent professeur de sociologie, analyse comment les préjugés inconscients se manifestent dans la vie quotidienne et parviennent jusque dans la salle d'audience.</i> • <i>Devenir un juge culturellement compétent : limiter les préjugés culturels et promouvoir l'équité</i> • <i>Gestion de votre salle d'audience en tant que juge actif</i> • <i>Développer vos propres méthodes de prise de décision</i> • <i>Introduction à la gestion de votre flux de travail</i> • <i>Les parties vulnérables dans votre salle d'audience : le point de vue d'un psychologue clinicien sur les principaux enjeux et les stratégies de communication</i> • <i>Causerie : rendre justice aux peuples autochtones</i> 	
<p>9– 13 septembre 2024</p>	<p>Interne : Juges et prisons : les réalités de l'incarcération</p> <p>Ce programme offrait aux juges la possibilité de visiter des établissements fédéraux et provinciaux, et d'y rencontrer des personnes incarcérées et du personnel des services correctionnels.</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Introduction à la Commission des libérations conditionnelles</i> • <i>Réflexions de l'intérieur : un visage humain derrière les briques et les barreaux</i> • <i>Documentation du prisonnier : choses à faire et à ne pas faire pour les juges</i> • <i>Audiences de la Commission des libérations conditionnelles</i> • <i>Visite – Établissement de Collins Bay</i> • <i>Visite – Centre de détention régional de Quinte</i> 	<p>38</p>

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mythes et préjugés concernant la détermination de la peine et les services correctionnels au Canada</i> • <i>La proportionnalité et l'essor de l'individualisation : développements récents et perspectives d'avenir</i> • <i>Visite du Centre correctionnel et de traitement de la vallée du Saint-Laurent</i> • <i>Aspects pratiques de la détermination d'une peine juste : simulation d'audience de détermination de peine et affaire R. c. JW</i> • <i>Santé mentale : que puis-je faire lors de la détermination de la peine?</i> • <i>Mieux utiliser les rapports sur la détermination de la peine</i> • <i>Réflexions sur l'incarcération et la réadaptation</i> 	
25– 27 septembre 2024	<p>Interne : Séminaire annuel sur le droit de la famille</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mise à jour des règles et Rapport du Comité consultatif supérieur en matière de droit de la famille</i> • <i>Les neuf meilleures pratiques exemplaires pour le nouveau juge</i> • <i>Répercussions du traumatisme sur les enfants. Cette séance, présentée par un professeur de clinique de l'Université McMaster, analyse les répercussions directes ou indirectes du traumatisme sur les enfants témoins de violence familiale</i> • <i>Favoriser une rédaction des jugements empreinte de compassion</i> • <i>Ajout de membres de la parenté comme parties : suivi et retombées</i> • <i>Obligation de signalement</i> • <i>Présentations rapides : Assignation de témoin dans le cadre des demandes de traitement en milieu fermé; Qui est un « parent » selon la LSEJF; Nomination d'un amicus en matière de protection de l'enfance; Le nouveau formulaire ARCH pour les adoptions</i> • <i>Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis</i> • <i>Gestion des causes dans les affaires de protection de l'enfance</i> 	63
16– 18 octobre 2024	<p>Interne : Séminaire régional de l'Est</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le procès pour agression sexuelle : du début à la fin</i> 	41

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Étape préalable au procès : partie I – Avant le procès judiciaire</i> • <i>Étape II préalable au procès – Gestion des demandes en vertu des articles 276 et 278</i> • <i>L'étape du procès : capacité de consentement, « trous noirs » et problèmes courants de crédibilité et de fiabilité</i> • <i>Détermination de la peine dans les affaires d'agression sexuelle</i> • <i>Séminaire sur l'autodéfense</i> • <i>Vue d'ensemble et visite du Centre correctionnel et de traitement de la vallée du Saint-Laurent</i> • <i>Détermination de la peine dans le contexte de la toxicomanie et de la maladie mentale</i> • <i>Détermination de la peine – Mises à jour sur l'arrêt Morris</i> • <i>Programme de surveillance GPS</i> • <i>Les dix principales affaires que les juges de la CJO doivent connaître</i> 	
20– 25 octobre 2024	<p>Externe : Français juridique</p> <p>Ce programme est offert aux juges bilingues.</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Vocabulaire des infractions contre les droits de propriété</i> • <i>Enquêtes sur la mise en liberté</i> • <i>Droits de propriété</i> • <i>R. c. Therrien – Imposition de peine et Rédaction de décision avec ordonnances associées</i> • <i>Décision orale avec ordonnances associées</i> • <i>Simulation : Comparutions</i> 	1
23– 25 octobre 2024	<p>Interne : Séminaire régional de Toronto</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le point sur la loi sur les agressions sexuelles</i> • <i>Éviter les pièges qui mènent aux erreurs judiciaires</i> • <i>Violence entre partenaires intimes et contrôle coercitif</i> • <i>Légitime défense</i> • <i>Les arrêts incontournables</i> • <i>Gestion du procès : plaideurs sous-représentés et non représentés</i> 	86

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Sujets en bref : Preuves numériques, Ordonnances liées à la LIUSD, Ordonnances accessoires, Arrêts des procédures selon l'article 24(1), Guide de base sur la cryptomonnaie, Ordonnances amicus curiae</i> • <i>Protection de la vie privée à l'ère numérique</i> 	
6– 8 novembre 2024	<p>Interne : Séminaire régional du Nord</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les éléments des infractions sexuelles</i> • <i>Pratiques exemplaires pour les entrevues avec des enfants</i> • <i>Exposition à un traumatisme et répercussions sur les juges</i> • <i>Les dix principaux arrêts</i> • <i>Le juge en 7 minutes – Droits linguistiques des francophones, Détermination de la peine des accusés à la limite de l'aptitude et de la responsabilité criminelle, Pratiques exemplaires en matière de mandats d'amener et de perquisition, Gestion des causes pour les requêtes présentées en vertu des articles 276 et 278, Mesures d'adaptation pour les témoignages, Amicus curiae</i> • <i>Jugements oraux : un outil pour gérer la charge de travail des juges</i> • <i>Intervenir, ou ne pas intervenir, telle est la question</i> • <i>Les rédacteurs Gladue et les rapports Gladue</i> 	32
13– 15 novembre 2024	<p>Interne : Séminaire régional de l'Ouest</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Guide de base sur l'article 276 : preuve d'autres activités sexuelles</i> • <i>Appels en vertu de la Loi sur les infractions provinciales</i> • <i>Nouveautés sur la Non-responsabilité criminelle</i> • <i>Mises à jour sur l'arrêt Morris et obtention de meilleurs rapports présentenciels</i> • <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : conseils et pièges</i> • <i>Demandes de type Garofoli</i> • <i>Le point sur les agressions sexuelles</i> • <i>Plaideurs non représentés : citoyens souverains et « Freeman on the Land » : enjeux liés aux plaideurs se déclarant souverains</i> • <i>Mises à jour sur la conduite avec facultés affaiblies</i> • <i>Les dix principaux arrêts</i> 	72

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
18– 22 novembre 2024	<p>Externe : Séminaire sur les compétences des juges provinciaux et territoriaux nouvellement nommés – Institut national de la magistrature **</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gestion de la crédibilité</i> • <i>Biais cognitifs et les meilleures façons d’y remédier</i> • <i>La rédaction d’un jugement : l’art de conjuguer la communication et le contenu</i> • <i>Les rouages de la fonction de nouveau juge</i> • <i>Le défi de la communication avec un plaideur non représenté et un plaideur sous-représenté</i> • <i>Faire le travail : conseils pour rendre des jugements de manière efficace et rapide</i> • <i>Introduction à l’exercice de rédaction de jugement</i> • <i>Exercice de jugement et rétroaction</i> • <i>Exposition à un traumatisme et répercussions sur les juges</i> • <i>Intervenir ou ne pas intervenir : le rôle du juge de première instance</i> • <i>Plaidoyers de culpabilité et détermination de la peine</i> • <i>Interactions avec les avocats et gestion des conflits avec les avocats</i> 	23
28 novembre 2024	<p>Interne : Nouveau programme de technologie pour les juges **</p> <p>Ce programme a permis aux juges nouvellement nommés de se familiariser avec la technologie à l’intérieur et à l’extérieur de la salle d’audience, afin de les aider à gérer efficacement leur flux de travail et la rédaction de décisions.</p>	17
9– 13 décembre 2024	<p>Interne : Nouveau programme d’orientation pour les juges **</p> <p>Ce programme est une introduction à la fonction de magistrat et est conçu pour accompagner la transition du rôle d’avocat à celui de juge.</p> <p>Les séances comprenaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ce que signifie être juge : valeurs, vision du système judiciaire, indépendance judiciaire et pouvoir discrétionnaire</i> 	19 (7 juges supplémentaires participent aux ateliers et 4 juges supplémentaires pour la séance du vendredi après-midi)

DATE	NOM DU PROGRAMME	NB APPROXIMATIF DE PARTICIPANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Transition du barreau à la magistrature et éthique judiciaire</i> • <i>Bien-être des juges : compétences en résilience des magistrats</i> • <i>Devenir un juge culturellement compétent : limiter les préjugés culturels et atteindre l'équité. Cette séance interactive, présentée par un éminent professeur de sociologie, analyse comment les préjugés inconscients se manifestent dans la vie quotidienne et parviennent jusque dans la salle d'audience.</i> • <i>Devenir un juge culturellement compétent : limiter les préjugés culturels et promouvoir l'équité</i> • <i>Gestion de votre salle d'audience en tant que juge actif</i> • <i>Obligations judiciaires en matière de détermination de la peine : leçons tirées des arrêts Zara, Morris et Gladue ainsi que d'autres outils pour déterminer des peines justes et significatives</i> • <i>Élaboration et prononcé de motifs de décision efficaces</i> • <i>Comment appliquer les principes : principaux outils, parties I et II, identification des enjeux et structure de la décision</i> • <i>Causerie : comment organiser et élaborer efficacement les motifs</i> • <i>Élaboration et prononcé de motifs de décision efficaces</i> • <i>Clarté au niveau du paragraphe, de la phrase et du texte</i> • <i>Prononcé d'un jugement oral</i> • <i>Conseils pratiques d'un juge d'appel</i> • <i>Les parties vulnérables dans votre salle d'audience : le point de vue d'un psychologue clinicien sur les principaux enjeux et les stratégies de communication</i> • <i>Repenser la justice pour les peuples autochtones : histoire, préjugés et transformation</i> 	

****** Cours pour les juges nouvellement nommés désignés en vertu de la *Loi sur les tribunaux judiciaires*